



**Sonya Djemni-Wagner**

**Avocate générale, Cour de cassation**

**Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)**

**Membre française de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe**

Sonya Djemni-Wagner est avocate générale à la Cour de cassation. Elle a été précédemment la déléguée générale au développement stratégique de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) et inspectrice générale de la justice. Elle est également membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et membre français de la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe. Diplômée de Sciences-Po Paris, elle est titulaire d'une maîtrise en droit européen. Elle a été substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Bobigny, vice-procureure au tribunal de grande instance de Paris et vice-présidente du tribunal de grande instance de Nantes (en 1998, 2004 et 2011). Elle a également exercé à la Commission européenne en tant qu'experte nationale détachée, entre 2008 et 2011, à la direction générale Justice. En 2015, elle est nommée sous-directrice de la négociation et de la législation pénales à la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice. A partir de 2017, elle est durant deux ans, conseillère Justice au cabinet du président de la République. Elle a participé à de nombreux groupes de réflexion ou travaux autour notamment de la place institutionnelle et l'organisation de la justice, l'espace européen de justice, la justice environnementale.